



RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE

Arrêté par le conseil communautaire, le .../.../...

PLAN N° D3	ELABORATION	MODIFICATIONS	REVISIONS
ECHELLE 1/5000			
<small>CONCEPTION Atelier Urbanisme - urbaniste et architecte Ziméne Bouché - 75000 LA SÈVE</small>	<small>DESSIN MUSIG Cartographie 13 128 Avenue de Genève, 74000 ANNECY</small>	<small>FONDCADASTRAL Origine Cadastre EDIGE0 - Avril 2019 Distribution 1/2500 révisée Diffusion www.cadastre.gouv.fr</small>	

Edition cartographique n°2 du 14/10/2019

- Légende**
- ZONES URBAINES**
- U Zone urbaine
 - UE Zone urbaine à vocation d'équipement
- ZONES AGRICOLES**
- A Zone agricole
 - Acti Zone agricole de développement préférentiel pour les énergies renouvelables
 - Ap Zone agricole protégée
- ZONES NATURELLES**
- N Zone naturelle
- ELEMENTS GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES**
- Boisement remarquable protégé au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme
 - Corridors écologiques terrestres remarquables protégés au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Cours d'eau et ripisylves remarquables protégés au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Emplacement réservé
 - Réservoirs bocagers remarquables au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Site bâti remarquable protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
 - Zone humide protégée au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Zone fréquemment inondée
 - Zone exceptionnellement inondée
 - Corridors écologiques terrestres remarquables protégés au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Hale remarquable protégée au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Arbre remarquable protégé au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Bâtiment susceptible de changer de destination (logement) au titre de l'article L151-11 du code de l'urbanisme
 - Immeuble remarquable protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface
50	Terrain jouxtant l'école	Commune de LONGEVES	6973 m²
112	Liaison entre Fontenay-la-Comte et Rochefort	Département	4712238 m²

